

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE Jeudi 09 mars 2023

Personnes présentes :

Personnel Education Nationale	Représentants de la Mairie et personnel municipal	Représentants des parents d'élèves
Monsieur Dauphin, enseignant Madame Galdeano, enseignante Madame Caudan, enseignante Madame Miro, enseignante Madame Gerlier, directrice.	Monsieur Robert, Monsieur le Maire Madame Maurin, adjointe en charge des écoles Madame Corcilius, directrice du périscolaire Mme Receveur, atsem Mme Tranier, atsem Mme Blancher, atsem	Madame CORBI Madame YORDIKIAN

Personnes excusées:

Madame DEPRE, Inspectrice de la circonscription de Pertuis

Monsieur Natali, DDEN

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 17 octobre 2022
- Effectifs des classes à la rentrée 2023
- Bilans des coopératives
- Projets à venir

1. Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Le précédent procès-verbal du conseil d'école du 17 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

2. Effectifs des classes

A la rentrée de septembre 2023, l'école accueillera:

- 19 PS
- 45 MS
- 31 GS

Soit un total de élèves : 95

Compte-tenu de cette chute d'effectif en PS, la question de l'accueil des TPS est posée exceptionnellement pour la rentrée prochaine. Les avis de naissance permettent de dénombrer 9

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

potentiels TPS nés au cours des mois de janvier et février. La mairie est favorable à l'accueil de ces enfants. En raison du jeune âge des enfants, la mairie imposera aux parents un choix entre la garderie du matin ou du soir afin de limiter leur fatigue.

3. Bilans des coopératives

Les bilans des comptes sont les suivants :

	PS/Msm	PS/MS ml	PS v	GSI	GSf	Collectif
Solde actuel	763,37 €	536,52 €	389,00 €	480,14 €	832,90 €	2 533,97 €

En ce qui concerne le compte collectif, les dépenses et recettes ont été les suivantes :

dépenses	recettes
Draisiennes 215 €	Subvention PEAC pour le projet cirque 500 €
Trottinettes 180 €	Vente de photos 1251 €
Jeux de cour 275 €	
Participation au spectacle de Noël 200 €	
Acompte pour le stage de cirque 700 €	

4. Projets en cours ou à venir

Projet savoir rouler

Les enseignants mettent en place depuis la rentrée de février un cycle savoir rouler pour l'ensemble des élèves de l'école. L'école bénéficiera la semaine du 10 au 14 avril d'un prêt de matériel de la part de prévention MAIF dont une piste routière durant une journée.

L'école envisage de faire la fête du vélo à l'école le 14 avril, jour des vacances de printemps.

Les représentants des parents d'élèves doivent se concerter afin de décider s'ils se joignent à la fête de l'école ou conservent la date nationale (mai à vélo) pour la fête du vélo de la commune. Ils informeront Madame Gerlier dès que la décision sera prise.

Projet cirque

L'équipe enseignante propose un stage de cirque à l'ensemble des élèves la semaine du 5 au 9 juin. Les enfants bénéficieront de l'intervention de l'Association Mountsego Circo qui facture ses prestations à 2100€. Grâce à la vente de photos, la coopérative collective prend en charge la totalité des dépenses. Une représentation sera proposée aux parents le vendredi pendant le temps scolaire.

La mairie demande s'il faut prévoir des chaises. La directrice se renseigne auprès des intervenants.

Projet Chorale

Le thème de la chorale est le cirque. La représentation aura lieu Mardi 27 juin à 18h sous le cèdre ou au foyer des campagnes en cas de mauvais temps. Un apéritif organisé par l'école clôturera le spectacle. La mairie se renseigne pour sonoriser correctement le lieu.

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

Projet semaine du goût

Suite au projet sur la semaine du goût à l'automne dernier, les enseignantes de GS souhaiteraient se rendre avec leurs élèves à la ferme du Luberon à Lauris. La mairie accepte de financer le transport. Le devis est à transmettre à Monsieur le Maire.

Un projet est en discussion pour les classes de PS et PS/MS pour une sortie en lien avec leur projet potager.

Monsieur le Maire indique que le budget municipal allait être voté en avril. Il demande aux enseignants d'exprimer rapidement leurs besoins en matière de transport mais aussi en matière d'équipements (étagères, renouvellement des ordinateurs...)

Au niveau des projets, les représentants de parents d'élèves rappellent que :

- Le carnaval de Villelaure sera organisé le samedi 18 mars.
- Un spectacle pour enfant à partir de 3 ans aura lieu le samedi 1er Avril.
- La kermesse fixée le 30 juin sera organisée sur les mêmes bases que l'année dernière. Madame Yordikian demande une réunion préparatoire avant début juin. Madame Gerlier prend note.
- Madame Yordikian nous fait part que l'absence d'accueil le mercredi est problématique. Les familles quittent Villelaure. Le centre de loisir de Cadenet semble rencontrer des difficultés. Un partenariat est-il possible avec une autre commune pour résoudre le problème de recrutement que rencontrent les communes du bassin ?

La mairie propose aux parents de monter une association et de mettre à leur disposition des locaux et des subventions. Le maire indique qu'il est prêt à financer le BAFA pour des personnes qui souhaitent s'engager auprès de la mairie. La commune propose de prendre contact avec le centre de loisir de Cadenet.

Le conseil d'école s'achève à 19h21.

La secrétaire

L. Miro

La présidente

F. Gerlier